



VILLE DE
SAINT-TROPEZ

Tél : 04 94 55 90 08

drh@ville-sainttropez.fr

La Ville de Saint-Tropez recrute des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de jour ou de nuit pour la saison 2022

Période du 1^{er} avril 2022 au 31 octobre 2022

Rémunération mensuelle : 1.608,80 € brut

Durée du travail : 37 heures hebdomadaires (horaires selon planning)

Poste non logé

Pour tout renseignement : Police Municipale - Tél : 04 94 54 86 65

Merci d'adresser lettre de candidature avec CV à :

Madame le Maire - Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville - BP 161- 83992 SAINT-TROPEZ CEDEX

Ou par mail à : drh@ville-sainttropez.fr

TOUS COURRIERS (FACTURES, DEVIS, ...) DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT À MADAME LE MAIRE

Hôtel de Ville • BP 161 83992 Saint-Tropez Cedex • Tél. : 04 94 55 90 00

WWW.SAINT-TROPEZ.FR